

ACTUALITÉ

Une entrée de bourg soignée



Un des objectifs principaux des élus pour ce mandat est de redonner de l'identité et de l'attractivité à notre centre-bourg. Cette politique commence par en aménager les accès.

Le "Carrefour des Arbres" offre désormais un nouveau visage, débarrassé d'une maison insalubre.

- Plus de caractère
- Un espace organisé entre piétons et voitures
- Plus de verdure avec aires de stationnement végétalisées et plantations
- Un espace de tri et de collecte des déchets intégré
- Des parkings proches des services



Coût des travaux

437 355 € HT

- Démolition
- Terrassement/Aménagement
- Voirie
- Espaces verts

Financements pour aménagement global du centre-bourg (dont travaux place des Victimes de la Déportation du Travail et place Moulin-Prugnat)

- DETR (Etat) : **100 000 €**
- Région : **100 000 €**



NB : Chaque fois qu'une voirie est refaite, il est nécessaire de respecter un délai d'une quinzaine de jours afin que le goudron "ressuie" avant de réaliser la peinture au sol.



Edito

Comme vous pouvez le constater sur le terrain ou en parcourant ces pages d'information, de nombreux chantiers ont été lancés, motivés toujours par les mêmes objectifs : rendre notre commune plus attrayante et améliorer la qualité de vie des habitants.

Ces projets réfléchis, travaillés et aboutis sont, en prime, largement financés par nos partenaires. A ce propos, lors de la signature du Contrat de Région au bénéfice de Loire Semène, le président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Laurent Wauquiez, a d'ores et déjà annoncé 500 000 euros sur la rénovation de la mairie et 200 000 euros sur l'aménagement du centre-bourg. En outre, de nombreux dossiers de subvention ont également été montés ou le seront au niveau de l'Etat, du Département, et de l'Europe.

La Communauté de Communes Loire Semène, quant à elle, prend toute sa part, au regard de ses compétences, en investissant sur nos voiries communautaires et en projetant la réalisation de la phase 2 du Parc Paysager du Sambalou. L'intercommunalité déploie également des services de qualité au service des familles et des usagers : médiathèque, centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, crèche et écoles de musique associatives.

Enfin, tous les villages et hameaux font l'objet d'une attention particulière avec l'entretien régulier des chaussées, de l'éclairage public, ainsi que des bâtiments publics de Malmont.

Une politique municipale cohérente au service de tous et qui prépare l'avenir, tel est le sens de notre action au quotidien.

Votre Maire,
Frédéric Girodet

TRAVAUX

Rénovation Mairie

Une rénovation : pourquoi ?

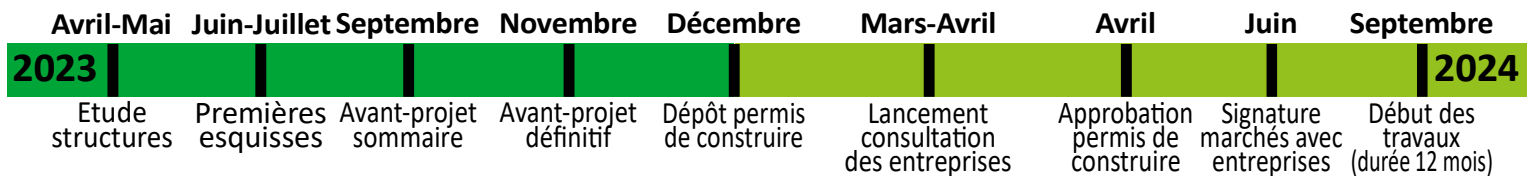
Projet phare du mandat, la rénovation de la mairie est une nécessité :

- bâtiment vieillissant
- isolation thermique et structures à reprendre
- optimisation accueil en fonction des besoins des habitants (plus de confidentialité, de convivialité, de modernité...)
- amélioration de l'image et de l'attractivité de cet espace public tout en redonnant une "âme" au centre-bourg

Une méthode collégiale

- Mise en place d'un comité de pilotage (Maire, élus commissions Travaux/Bâtiments/Voirie, Directeur Général des Services, responsable Service Technique, chargé de mission projets) qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre à toutes les étapes du projet, et qui a validé le programme de travaux (surfaces, bureaux, fonctionnalités,...)
- Interaction et co-construction avec la population (questionnaire, échanges lors de réunions, présentation en conseil municipal...)
- Suivi régulier par l'ensemble de l'équipe municipale qui validera toutes les étapes stratégiques du projet (architecture, choix d'aménagements, coûts,...)

Planning prévisionnel



Résultats questionnaire rénovation mairie

123 personnes ont répondu au questionnaire.

Les réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 6 et 7 sont à retrouver sur le graphique.

1 - A votre avis, la rénovation de la mairie est-elle nécessaire ?

2 - Souhaitez-vous que le projet conserve une liaison entre la place et les salles municipales ?

3 - Trouvez-vous l'emplacement de l'accueil actuel satisfaisant ?

4 - Lors de vos passages en mairie, ressentez-vous le besoin de plus de confidentialité ?

5 - Quels aménagements souhaiteriez-vous trouver sur la place de la mairie ?

La majorité souhaite des aménagements d'espaces verts et floraux, et d'espaces de repos et ludiques sur la place de la mairie.

6 - Réorganiseriez-vous l'entrée, le bar et l'office de la salle polyvalente ?

7 - Pensez-vous qu'il faille conserver l'architecture actuelle de la mairie ?

8 - Observations

Il est demandé une meilleure accessibilité, une place plus accueillante, une isolation plus performante et la suppression des escaliers "courant d'air".

Recrutement d'un Chargé de Mission Projets

Afin de suivre les nouveaux programmes initiés par la municipalité, un Chargé de Mission Projets a été recruté en début d'année.

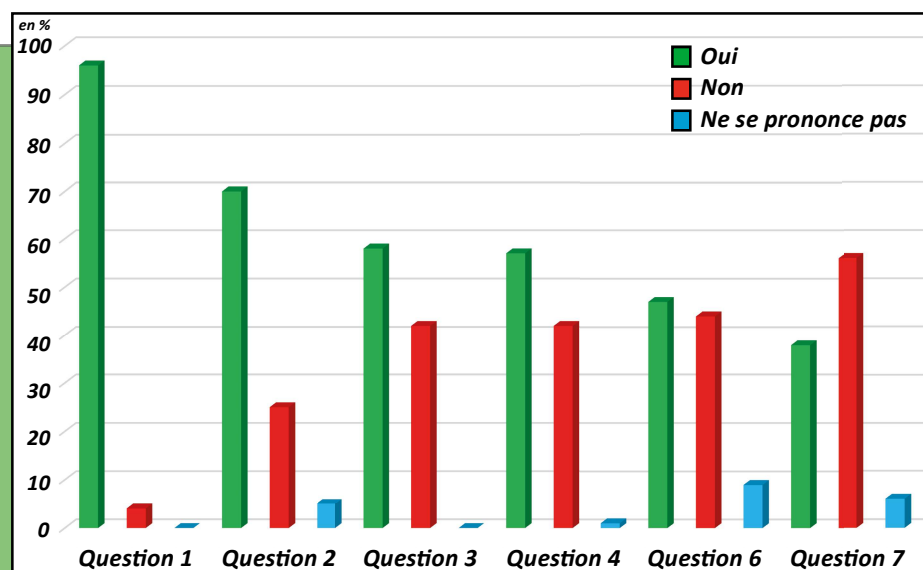


Titulaire d'un Master de **Droit Public** et d'un Master de **Droit de l'Immobilier : Droits et Métiers de l'Urbanisme**, Yanis Bouhaddane saura apporter son expertise à la collectivité (affaires foncières, dossiers de subventions, appel d'offres,...).

Un programme détaillé

En 2022, un programme très précis évaluant tous les besoins en termes de surfaces, de nombre de bureaux, de capacité d'accueil, d'interaction avec les salles municipales a été établi. En mars dernier, les élus ont arrêté leur choix du maître d'oeuvre sur le Cabinet Jambresic Architecte de Saint Etienne.

Dans le même temps, les élus et les services travaillent activement à la recherche de financements auprès de l'Etat (DETR, DSIL, Fonds Vert), de la Région, du Département et des fonds européens afin de limiter la part d'autofinancement de la collectivité.



Projet de Résidence pour Personnes Agées Autonomes



Tènement ex-usine Cheynet avant travaux

Cette entreprise a procédé au désamiantage de la toiture du tènement de l'ex-usine Cheynet, rue du Centre et à la démolition de cette partie de l'ancienne usine.

Au final, seul le bâtiment principal en pierre sera conservé, favorisant ainsi le réemploi d'une structure saine et solide.

Par la suite, ce tènement sera commercialisé par le biais d'une offre publique avec un but bien précis : aménager une résidence pour personnes âgées autonomes en proposant des loyers modérés.

Cette requalification entre dans le cadre de la politique municipale de renforcement de l'attractivité du centre-bourg, de ses commerces et ses services.

Dans le cadre du projet de résidence pour personnes âgées autonomes faisant partie intégrante du plan de mandat de l'équipe municipale, les travaux de préparation du site ont été effectués ces dernières semaines.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au bureau d'études B Ingénierie de Firminy. La société Malia TP de Saint Didier en Velay a été retenue, pour **un montant global de travaux de 218 000 € HT, largement subventionné par un financement du "fonds friche" de 190 000 €** de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.



Travaux de démolition et de terrassement

Maison de Santé - Aménagement du 1^{er} étage



La Maison de Santé, réemployant un bâtiment existant, rend un service de qualité à la population. Appréciee par les professionnels de santé et les habitants, elle crée de l'émulation et attire de nouveaux praticiens dont un orthophoniste, un médecin, un podologue et un psychologue. Ainsi, face à la demande, les élus ont décidé d'aménager le premier étage de cet établissement.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au Cabinet Magaud de Craponne sur Arzon, déjà en charge de la première phase, ce qui permettra une homogénéité de l'ensemble.

L'objectif est l'ouverture du premier étage en avril 2024.

Actuellement, la municipalité est en recherche active d'un dentiste pour lequel un local spécifique sera réservé.

Un éclairage public plus moderne

La société Eiffage a procédé au remplacement d'anciens lampadaires énergivores par de l'éclairage à leds :

- **3** à la Maison de Santé
- **5** au parking rue du Nord et au carrefour des "Arbres"
- **68** dans les campagnes environnantes et le centre-bourg

Coût des travaux
46 441,53 € HT
Participation Syndicat Départemental d'Electrification
20 898,69 €



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du programme d'économies d'énergie initié par la commune, plusieurs actions ont été menées en ce début année.

Diagnostic énergétique

Un diagnostic énergétique a été réalisé, et quatre bâtiments communaux ont fait l'objet d'un calorifugeage thermique des canalisations d'eau et de chauffage (centre technique municipal, chaufferie de Malmont et sous-stations, chaufferie Gymnase N°2 et Maison France Services).



La société *Iso Conduit* a été retenue pour réaliser l'isolation de **plus de 600 mètres de canalisations**, certifiée par un organisme de contrôle agréé, permettant ainsi de réduire de façon significative la consommation d'énergie. Cette opération est **prise en charge à 100% par l'Etat**, sans avance de fonds pour la collectivité, ni démarche administrative, grâce au Certificat d'Economie d'Énergie (CEE) des fournisseurs d'énergies.

Compte-tenu de l'importance de ce chantier, la société Isoconduit a fait profiter la collectivité d'une offre commerciale en dotant la commune de 42 pavés lumineux à leds, permettant le remplacement d'anciens luminaires dans plusieurs bâtiments municipaux et ainsi la réalisation de nouvelles économies d'énergie.

Autoconsommation collective

Une étude de faisabilité multisite relative à l'autoconsommation collective (ACC) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments communaux est en cours.

Plusieurs sites ont été recensés, par exemple les écoles, les gymnases, la maison de santé, ou bien encore la mairie.

Cette étude permettra de connaître le potentiel de ces structures en fonction des surfaces de toitures, des usages électriques de ces locaux et de la possibilité d'autoconsommation partielle ou totale des sites retenus pour permettre de **réduire les coûts de l'énergie** et pouvoir en maîtriser les évolutions sur le long terme.



Photo d'illustration

PARTICIPATION CITOYENNE

Après le **déploiement de nouvelles caméras**, passant de 11 à 39, opérationnelles de jour comme de nuit, permettant aussi une plus large surveillance sur les entrées et sorties de ville, la municipalité intensifie ses actions en matière de sécurité.

Elargissement de l'opération "Participation Citoyenne", en partenariat avec la Gendarmerie :

→ sur le secteur du Sarret, de la Prairie, du Fau et du Fangeat

- Réunion de présentation du dispositif avec les habitants le 21 mars

→ sur le secteur des Grangers, de Chante Alouette, Chanteloup, le Pêcher

- Réunion de relance du dispositif (effectif depuis 2015) avec les habitants le jeudi 27 avril

→ pour rappel, sur le secteur de Malmont, ce dispositif a été mis en place en 2022

Lors de ces réunions :

- Mot d'accueil et d'introduction du Maire et présentation du dispositif par les services de Gendarmerie au moyen d'un diaporama préparé par Denis Salanon, conseiller municipal délégué à la sécurité

- Echanges entre les gendarmes et les résidents :

- sur la mise en place du dispositif : une démarche partenariale et solidaire

- sur le rôle de chacun : du maire, des résidents, de la gendarmerie

- sur l'implication du citoyen qui s'engage



Les référents volontaires seront invités à participer à une réunion d'informations avec Alain Evesque, Commandant de la Communauté de Brigades Saint-Didier/Sainte-Sigolène. Le référent est en liaison directe avec un gendarme dédié, ce procédé s'inscrit dans un climat de confiance de part et d'autre.

Dans le même temps, vos élus ont déposé un dossier dans le cadre de la création de 200 nouvelles gendarmeries sur le territoire national. La décision de l'Etat devrait intervenir courant juin.

SICTOM

VELAY PILAT



Le compostage : un réflexe pour tous

Une réunion publique d'information et de formation au compostage a été organisée le 1^{er} avril dernier, avec la participation de Raphaëlle Beleyemet, maître composteur, et Lisa Masson, chargée de communication du syndicat.

100 participants ont été accueillis à l'Espace Culturel Le Cercle et **76 composteurs individuels** ont été distribués gratuitement (solution de compost efficace et surtout plus en communion avec la nature).

Rappelons que le tri des biodéchets à la source va devenir obligatoire au 31 décembre 2023, c'est pourquoi ces réunions sont organisées sur différentes communes du territoire du syndicat pour apporter les connaissances nécessaires à la pratique du compostage et mettre à disposition des habitants les moyens de composter, soit des composteurs individuels, soit des composteurs collectifs, notamment pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas le faire chez eux.

Un tiers de notre poubelle est composé de déchets organiques qui peuvent être facilement recyclés grâce au compostage et ainsi permettre de réduire les tonnages traités et nourrir les sols et les plantations.

Optimisation des collectes de tris et d'ordures ménagères

Afin de maîtriser des coûts exponentiels (exigences environnementales, inflation normative, énergies...), le SICTOM Velay-Pilat va progressivement réorganiser l'ensemble des collectes dans un délai de 2 à 3 ans.

Les bacs jaunes et verts vont disparaître petit à petit et seront remplacés par des colonnes d'apport volontaire collectées par des camions grues. Cette réorganisation fera l'objet d'une communication spécifique et détaillée de la part du syndicat en fonction des secteurs où les colonnes seront implantées.

Les objectifs recherchés :

- Moins de consommation de carburant (impact carbone)
- Meilleure intégration dans le paysage
- Meilleure performance de tri avec un geste de tri facilité par le regroupement en points d'apport volontaire
- Aspect économique (maîtrise de la masse salariale)
- Amélioration des conditions de travail des agents (moins de pénibilité)
- Limitation des déchets déposés (les gros cartons allant en déchetterie)
- Implantation stable pour éviter les envols ou les déplacements de conteneurs
- Augmentation de la capacité de stockage donc moins de conteneurs qui débordent

Cette optimisation constitue un levier essentiel pour **limiter à terme les coûts d'exploitation**.

De nombreux points de collecte sont prévus sur notre commune, avec à chaque fois au minimum une colonne de tri sélectif et une colonne d'ordures ménagères la plupart du temps semi-enterrées, et une colonne à verre sur certains points de collecte.

Après un premier point mis en place rue du Nord, un second est en cours d'installation rue de l'Eglise. Le prochain site équipé sera la place du Platou, avant une dotation sur le village de Malmont.

L'ensemble de la commune devrait être équipé progressivement au cours des prochaines années, comme toutes les autres communes du syndicat.



Containers en cours d'installation rue de l'église

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)



Cabane à livres

"Déposer, à emporter ou lire sur place, échanger, emprunter ou feuilleter"

Inscrit comme projet du conseil municipal et porté à présent par le CMJ, la cabane à livres paraît de nos jours indispensable pour stimuler la curiosité à la lecture.

Pour ce projet, nous avons réfléchi à plusieurs questions :

- **Pourquoi une boîte à livres ?** Parce que cela favorise la lecture et tous ses bienfaits, permet l'échange de livres en toute liberté et permet aussi d'offrir une nouvelle vie à des livres rangés dans nos placards ou étagères.
- **Comment la construire ?** Nous avons fait le choix de recycler un vieux meuble en bois massif et centenaire.
- **Qui bricole ?** Les conseillers adultes se chargent de la partie plus technique et les jeunes du CMJ assurent le ponçage, la peinture et la décoration.

Pour le moment, on remet le meuble propre et on l'adapte à nos besoins, mais bientôt vous verrez la cabane à livres sur un emplacement stratégique de notre centre bourg. Le moment venu, nous comptons sur vous pour nous aider à l'alimenter en romans, bandes dessinées, mangas, contes, etc... À vos livres !!!



Ramassage de déchets

Le CMJ a organisé une opération "ramassages de déchets" sur la commune de Saint-Just-Malmont le 29 avril dernier. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une sensibilisation de tous au respect de l'environnement, associée au plaisir d'une balade. Au-delà du résultat bénéfique immédiat, le ramassage des déchets est un excellent moyen pédagogique et convivial pour encourager à la prise de conscience.

24 personnes, enfants du CMJ, amis, familles et conseillers municipaux adultes, se partageaient les deux parcours prévus au départ de la place de la mairie. Un rafraîchissement était offert à tous les participants par la municipalité avant que chacun se restaure avec un pique-nique tiré du sac. Ensuite, Lisa Masson, chargée de communication et ambassadrice du tri au SICTOM Velay Pilat, a proposé une animation de tri des déchets collectés.

Au total, **65,8 kilos de déchets** et **2,2 kilos de mégots** ont été ramassés à Saint-Just-Malmont, et **4,4 kilos de déchets** ont été trouvés par notre conseillère Célia à Malmont.

Bravo à tous pour cet "écogeste" !!! L'année prochaine, on espère plus de participants, *"Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces"*.

LOIRE-SEMÈNE

Des activités pour les jeunes tout l'été

Camps d'été

Les inscriptions pour les camps d'été seront ouvertes du 5 au 9 juin pour les résidents de Loire-Semène, et les 8 et 9 juin pour les non-résidents. Ne ratez pas cette occasion de permettre à vos enfants de créer des souvenirs magiques et de s'évader lors d'un petit séjour entre camarades, encadrés par des moniteurs diplômés.

Pour plus de renseignements, contactez l'accueil de loisirs Pierre Royon à l'adresse pierreroyon@loire-semene.fr

Action Jeunes

Ce sont des activités destinées à des jeunes dès l'entrée au collège et jusqu'à 17 ans. Une équipe mobile jeunesse va sur le terrain pour proposer aux jeunes du territoire de se réunir autour de projets communs : loisirs, chantiers éducatifs et prévention. Les inscriptions pour les actions jeunes des vacances d'été auront lieu la première semaine du mois de juin.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les projets, contactez l'équipe à l'adresse cisped@loire-semene.fr



À savoir

Inscriptions transports scolaire Année scolaire 2023-2024

Les inscriptions en ligne concernant les transports scolaires en Haute-Loire pour la rentrée scolaire 2023-2024 sont ouvertes du 2 mai au 19 juillet 2023.

ATTENTION, après le 19 juillet, ce sera la fin du tarif préférentiel et une majoration de 30 € sera appliquée.

Les familles sont invitées à inscrire leur(s) enfant(s) en allant sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr>

Il convient ensuite de suivre la procédure ci-dessous :

- Cliquez sur l'onglet **"En car scolaire"**
- Puis sélectionnez **"toutes les informations pratiques"** pour le département de la **Haute-Loire**
- Descendez la page, puis cliquez sur l'icône **"Inscrivez votre(vos) enfant(s)"**
- Entrez ensuite votre **identifiant** et votre **mot de passe** (si vous en possédez de l'année précédente), ou créez un compte, pour inscrire chacun de vos enfants

Recevez les infos de votre commune en direct grâce à ILLIWAP

A ce jour, nous sommes 2567 abonnés à bénéficier de l'application ILLIWAP permettant de recevoir toutes les informations de la commune directement sur notre téléphone (événements, réunions, coupure d'eau et/ou d'électricité, alerte météo,...).

Pour nous rejoindre, rien de plus simple, en 3 étapes :

1 - Téléchargez l'application Illiwap :

- Entrez "Illiwap" dans la barre de recherche de votre téléphone
- Cliquez sur "Installer" pour télécharger l'application sur votre smartphone

2 - Sélectionnez votre station (nom de la commune) dans la barre de recherche

- 3 - Cliquez sur **"suivre"** pour toutes les stations que vous souhaitez, et naturellement votre station locale

"Mairie de Saint Just Malmont"

Ainsi, consultez toutes les informations directement sur votre smartphone, disponibles pendant 30 jours.



Solidarités Nouvelles face au Chômage (S.N.C.)

Depuis plus de 35 ans, cette association propose aux personnes au chômage un accompagnement humain et bienveillant grâce à un réseau de citoyens engagés.

Réalisé par deux bénévoles aussi longtemps que nécessaire, l'accompagnement proposé par SNC s'adresse à toute personne en recherche d'emploi qui en fait la demande, quels que soient son âge et ses qualifications. Il ne s'agit pas de remplacer le service public de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi ou les Missions locales), mais d'intervenir en complément de ces acteurs avec lesquels l'association entretient des relations régulières.

Cette méthode a prouvé son efficacité puisque 60 % des personnes accompagnées ont connu une issue positive en fin d'accompagnement (Reprise d'activité en CDI, CDD, Intérim, formation...).

Il existe 200 groupes dans toute la France... et depuis le début de l'année 2023, une équipe de SNC s'est constituée à Saint Just Malmont ! Les accompagnements ont débuté, ils se déroulent dans les locaux mis à disposition par la Mairie et les premiers résultats sont prometteurs en termes de retour à l'emploi : si besoin n'hésitez donc pas à nous contacter !

Ce message s'adresse aux personnes en recherche d'emploi sur la commune ou dans les communes alentours ... mais aussi aux futurs bénévoles. Nous souhaitons en effet renforcer notre équipe déjà composée de 6 personnes... Si cet engagement vous tente, merci de nous contacter : l'accompagnement que nous proposons n'est pas une affaire d'expert mais requiert avant tout un sens de l'écoute et de la bienveillance.

Contacts des deux co-responsables : Jean Yves RIOCREUX au 06.82.84.86.30 / Luc DARMAIS au 06.86.28.46.01

À venir

Le marché dominical s'anime

De mai à septembre, les associations qui le souhaitent animeront le marché avec un programme varié et des buvettes, afin d'apporter plus de convivialité.

Les dates seront annoncées régulièrement sur les supports de communication municipaux.

Fête d'été

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous à l'ancien stade le **samedi 10 juin** pour la Fête d'été.

Programme de la soirée :

- 18H30 - Apéritif musical
- 19H00 - Début service Potée Auvergnate (12 € sur réservation lors du marché dominical ou 14 € sur place le jour-même)
- 22H30 - Grand Feu d'Artifices, en collaboration avec la municipalité
- 23H00 - Soirée dansante

Avec buvette toute la soirée.

Fête de la Musique

La municipalité inaugure la belle saison chaque année en proposant un programme varié lors de la Fête de la Musique.

Cette soirée, qui rassemble traditionnellement bon nombre de saint-justaires et visiteurs, aura lieu le **vendredi 23 juin** sur la place devant la mairie.

Programme :

- 19H30 - Band' à Banda Velay-Synergie
- 21H00 - The Famous Band (blues/rock)
- 22H30 - Cover Songs (pop/rock)

Buvette et snack permettront à chacun de passer une agréable soirée.



Bal des Pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organise un bal le **vendredi 14 juillet** au Centre de Secours.

Programme :

- à partir de 19H00 - Buvette et snack
 - à partir de 21H00 - Soirée dansante avec DJ
- Entrée payante

Spectacle Interfolk

Dans le cadre du Festival Folklorique International du Puy en Velay, la commission municipale Animation-Culture accueillera un groupe de République Tchèque le **dimanche 23 juillet, à 21H00**, à l'Espace Culturel Le Cercle.

Tarifs : 6 €/adultes - 2 €/enfants

Réservation possible en mairie à partir du 3 juillet.



Fête Patronale

Juste avant la rentrée scolaire, la Fête Patronale se déroulera le 1^{er} week-end de septembre avec manèges et attractions.

Programme des animations :

- ♦ **Vendredi 1^{er}**
18H30 - Lancement des festivités
- ♦ **Samedi 2**
17H00 - Corso des classes
19H00 - Repas Campagnard par "Com'Y Couizin"
- ♦ **Lundi 4**
8H00 et 19H00 - Soupe aux Choux de la Boule Amicale

Quelques brèves...

★ **Suppression de la permanence physique CPAM à compter du 31 mai**

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) réduit sa présence sur l'ensemble des communes du département. Notre commune disposant d'une **Maison France Services**, dont la CPAM est partenaire, organisera si nécessaire, des rendez-vous en visioconférence.

A noter que la permanence physique la plus proche est assurée à Monistrol sur Loire (21 rue du 11 Novembre), le lundi (9H00-12H00/13H30-16H30) et vendredi (9H00-12H00, uniquement sur rendez-vous).

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous :

- Par mail, 24h/24, depuis votre compte sur www.ameli.fr
- Par téléphone au 36 46, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30

★ **Un peu de civisme**

Régulièrement, les passants ont la désagréable surprise de découvrir des déjections canines sur les trottoirs ou à l'angle d'une rue.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leur animal de compagnie et de ne pas le laisser divaguer.

Le ramassage régulier de ces déjections améliorera nettement le cadre de vie de l'ensemble de la population.

★ **Groupement d'achats mutualisé Just'Ensemble**

Un groupement d'achats mutualisé a été créé récemment.

L'objectif est de permettre des achats à tarif préférentiel de fioul, granulés de bois Bioval et Moulin Bois Energie, mais aussi de chocolats Weiss, bières artisanales, champagne, vins d'Ardèche, jambon cru, savons naturels, entrées Zoo St Martin la Plaine,... et plein d'autres produits encore...!!!

Ce groupement compte aujourd'hui 185 adhérents.

Tarif Adhésion : 5€ par foyer et par an.

Mail : justensemble43@gmail.com - Facebook : **Juste Ensemble**

